

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

☒ FOURNIR LA PHOTOCOPIE DU DERNIER RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION DÉLIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE.

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

 DU SIÈGE SOCIAL :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE :

QUALITÉ :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE:

 :

MANIFESTATION CONCERNÉE :

DATE :

HEURE :de à

LIEU D'ÉTABLISSEMENT DU DÉBIT TEMPORAIRE :

CATÉGORIE DE LA BUVETTE TEMPORAIRE :

2^{ème} catégorie ▶ boissons de la 1^{ère} catégorie + vin, bière, cidre, vin doux naturel jusqu'à 3° d'alcool

3^{ème} catégorie ▶ vins doux naturels autres que ceux appartenant à la 2^{ème} catégorie, vins de liqueurs, apéritifs à base de vins et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18° d'alcool pur , dont le champagne (*exclusivement acceptée sur les lieux sportifs pour 48h maximum*)

Date,

Signature,